

Conseil municipal du 09 novembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 31 octobre 2018, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis en mairie le 09 novembre 2018 à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches Maire.

Sont présents : M, Philippe d'Anterroches, Bruno Robin, Thierry Legraverend, Pascal Poullain, Marc Denquin, Sandrine Barbier, Cécile Guérin, Serge Lehéricey, Rémi De Saint Jores, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absente ayant donné procuration : Maïté Aline a donné procuration à Rémi De Saint Jores

Absent excusé : Christophe Mauger de Varennes,

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Pascal Poullain est désigné pour remplir cette fonction.

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

Ordre du jour : Désignation d'un secrétaire, approbation et signature de compte rendu de la dernière séance, Urbanisme dossier EARL de la Sablonnière, compte rendu commission voirie, proposition achat groupé électricité (SDEM 50), compte rendu réunion SAE2 assainissement Bretteville, commission de contrôle des listes électorales désignation de suppléants, commission bulletin, compte rendu réunions, questions diverses.

Urbanisme

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure de recours à l'encontre du permis de construire délivré à l'EARL de la Sablonnière le 21 juillet 2018 est en cours. Le dossier doit être transmis prochainement à la mairie par le tribunal administratif de Caen. Le conseil municipal autorise M le Maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire, à solliciter la compagnie d'assurance Groupama au titre de l'assistance juridique et à contacter un avocat.

Le conseil prend connaissance de la déclaration préalable de Mme Bidet pour la réfection des enduits sur une habitation située à la Michellerie et n'émet pas d'observation.

Commission voirie

M Robin fait part de la dernière réunion de la commission voirie : les travaux de réparation prévus dans plusieurs chemins ont été réalisés par l'entreprise Lehodey ainsi que la pose de buses chemin de la Tourvillerie et d'une grille à la Herrerie. Le revêtement du chemin de la Coleterie sera effectué courant novembre. Les tampons situés route du Mont Rainfer seront relevés en décembre.

La commission s'est déplacée à l'Hullerie et propose de réaliser un enrochement pour éviter le glissement de la terre. Après visite dans le chemin du Bas de Saussey, la commission a constaté que la largeur de la voie était suffisante dès lors que la haie de bois du riverain sera coupée. L'évacuation de l'eau dans le chemin de la Planche sera dirigée partiellement vers la parcelle riveraine pour éviter la dégradation du chemin.

Le défaut de borne rouge et blanche au carrefour du chemin de la Tourvillerie avec la RD 235 rend la sortie dangereuse. Le déplacement de la borne signalant la route de la Malfiance sur la RD 7 ne permet pas une visibilité correcte du carrefour notamment la nuit, ces problèmes seront signalés à l'agence technique départementale.

Les travaux de voirie prévus l'an prochain concernent le débarnage de plusieurs chemins des Landes ainsi que celui des Campagnes avant empiérement.

Un arbre tombé chemin de la Brouèze sera dégagé. Il a été signalé l'apparition d'une mare dans le chemin de la Colibardière qui avait été nettoyé.

Proposition d'achat groupé d'électricité

Le conseil ne donne pas suite à la proposition du SDEM concernant l'achat groupé d'électricité.

Plan de la commune

Le conseil donne son accord au devis de l'entreprise Hocquigny d'un montant de 570.00€ ttc, pour la fourniture de poteaux et encadrement bois avec un vitrage feuilleté pour le plan de la commune. La pose sera réalisée avec l'employé communal sur la place de la Mairie.

Modification budgétaire

Le conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits pour régler les dépenses d'investissement prévues, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le budget de la façon suivante :

- article 2315 : - 1620.00€

- article 2158 : + 1620.00€

Révision du zonage assainissement

Monsieur le maire présente au conseil municipal le dossier établi par le Cabinet SA2E pour la révision du plan de zonage d'assainissement dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement collectif au lieu-dit « Bretteville » ainsi que les différentes options étudiées.

Il indique que la compétence zonage assainissement relevant de la communauté de communes, l'enquête publique sera menée par Coutances Mer et Bocage.

Les parcelles qui seront intégrées, après enquête publique, dans le zonage d'assainissement collectif sont au nombre de 27 pour vingt-quatre (24) habitations existantes, initialement zonées en Assainissement Non Collectif (ANC), qui doivent être zonées en Assainissement Collectif (AC) car desservies par l'extension, en projet, du réseau d'assainissement collectif.

La révision concerne également une habitation (parcelles B 798-796), au n°6 La Coleterie, raccordée au réseau d'assainissement collectif existant par le biais d'une pompe de relevage individuelle.

Parcelles concernées par le projet de révision du zonage :

6 La Coleterie B 798-796
4 Route de Cérences B 975
5 Route de Cérences A 186
6 Route de Cérences B 999
7 Route de Cérences A 151
8 Route de Cérences B 846
9 Route de Cérences A 237
10 Route de Cérences B 367
11 Route de Cérences A 227
12 Route de Cérences B 371
13 Route de Cérences A 228
14 Route de Cérences B 366
13 Les Radins B 379
15 Les Radins B 379
17 Les Radins B 972
12 Rue du Stade B 824
14 Rue du Stade B 877
15 Rue du Stade B 347
16 Rue du Stade B 360
17 Rue du Stade B 344
18 Rue du Stade B 923
rue du stade - dent creuse B 361
rue du stade - dent creuse B 878
2 Chemin des Campagnes A 150
4 Chemin des Campagnes A 150
6 Chemin des Campagnes A 148-149
15 route de Cérences La Réauté A 138-226

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'intégrer dans le zonage d'assainissement les 27 parcelles figurant dans le tableau ci-dessus
- confirme la complétude et la régularité du dossier de révision du plan de zonage d'assainissement au regard du projet d'extension du réseau d'assainissement collectif au lieu-dit « Bretteville »

- accepte qu'une enquête publique soit menée sur le territoire de la commune concernant la révision du plan de zonage d'assainissement par la communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Extension du réseau assainissement collectif à Bretteville

Réalisation des branchements en domaine privé sous charte qualité

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer au sujet de la réalisation des branchements en domaine privé dans le cadre du projet d'extension du réseau assainissement collectif au lieu-dit « Bretteville ».

Afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie, le dossier doit être présenté sous charte qualité. Cette charte implique la réalisation d'études géotechniques et d'études parcellaires pour les branchements en domaine privé avec élaboration d'un avant-projet. Des aides financières peuvent ainsi être accordées pour les travaux en partie privative dans le cas d'actions groupées assurées soit par une personne morale mandatée par les propriétaires, soit directement ou indirectement par la commune.

Le conseil municipal, invité à se prononcer sur ces points, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ❖ de prendre en charge la maîtrise d'œuvre des travaux sur la partie branchement en domaine privé.
- ❖ de réaliser les travaux de branchement en domaine privé sous Charte Qualité assainissement

Désignation des suppléants à la commission de contrôle des listes électorales

A la demande de la sous-préfecture, le conseil désigne les personnes suivantes comme membres suppléants à la commission de contrôle des listes électorales :

M Denys Veaux (délégué de l'administration)

Mme Geneviève Gardin (délégué du Tribunal)

Mme Sandrine Barbier (déléguée du conseil municipal)

Commission bulletin municipal

Les associations ont transmis leurs articles et photos, la prochaine réunion est prévue le 29 novembre.

Compte rendu réunions

M De St Jores fait part de la réunion du SPANC ainsi que celle du comité local de l'eau. Mme Guérin a participé à la réunion du conseil d'école. M le Maire donne le compte rendu de la CLECT ainsi que du conseil communautaire et de la réunion ENEDIS.

Divers

Une demande sera adressée à la mairie de Coutances pour la pose des illuminations de Noël.

Philippe d'Anterroches

Bruno Robin

Thierry Legraverend

Pascal Poullain

Sandrine Barbier

Serge Lehericey

Marc Denquin

Christophe Mauger de Varennes
Absent excusé

Rémi De Saint Jores

Maité Aline
*Absente excusée a donné procuration à
Rémi De St Jores*

Guérin Cécile